



BP Responsable d'Entreprise Agricole Orientation Viticulture Formation Continue

PÉRIODE DE FORMATION

Novembre à Octobre

DURÉE

1 an

CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Égalité professionnelle

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Piloter un système de production
- ❖ Conduire le processus de production dans l'agro écosystème
- ❖ Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise
- ❖ Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- ❖ S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

OBJECTIFS METIER

Le responsable d'entreprise agricole exerce son activité dans des types d'entreprise très différents en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.

DOMAINE PROFESSIONNEL

- ❖ Pilotage stratégique de l'entreprise
- ❖ Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
- ❖ Conception, conduite et valorisation des productions
- ❖ Organisation du travail, gestion des ressources humaines
- ❖ Gestion administrative de l'entreprise agricole

PARTICULARITÉS DU CENTRE

Visites en entreprise

Livret de suivi



ÉVALUATION DE LA FORMATION

Unités Capitalisables

Entretien d'évaluation



LIEU DE FORMATION

AFG KERPLOUZ LASALLE
Route du Bono
BP 40417
56404 AURAY Cedex



RENSEIGNEMENTS

Patricia SERAINE
02 97 24 34 46
apprentissage-FC@kerplouz.com



ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.



DATE DE MISE A JOUR

MAI 2022

Tél. 02 22 06 06 13
cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh
9 Rue Franz Heller - 35700 Rennes
www.cfa-ecb.fr

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ❖ Apports théoriques
- ❖ Mise en situation professionnelle en atelier
- ❖ Plateaux techniques

PREREQUIS ET RECRUTEMENT

PREREQUIS

- ❖ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum

RECRUTEMENT

- ❖ Etude du dossier de candidature
- ❖ Lettre de motivation
- ❖ CV
- ❖ Entretien individuel
- ❖ Test de positionnement

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

784 heures en centre de formation soit 22 à 23 semaines

PRISE EN CHARGE

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (prise en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise d'accueil)

Financement Région et Pôle Emploi

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Brevet de Technicien Supérieur Agricole viticulture

VALIDATION

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Code RNCP 29257

